

BIHOREAU GRIS

Nycticorax nycticorax



Directive Oiseaux

Code : A023
Annexe I

Berne : annexe II
Espèce protégée

ECOLOGIE

DESCRIPTION :

Taille : 58-65 cm Envergure : 115-118 cm

Ailes grises avec le dos et le dessus de la tête noir ; bec robuste, légèrement arqué ; pattes jaunâtres ; œil rouge et nuque ornée de fines aigrettes blanches. Jeunes entièrement brunâtres, ponctués de taches pâles.

REPRODUCTION :

Une ponte déposée entre avril et mai de 3-4 œufs. Incubation de 21 jours. L'envol se produit vers la quatrième semaine et l'indépendance arrive à l'âge de 8 semaines.

BIOLOGIE :

Espèce migratrice, présente de mi-mars à mi-octobre, qui passe l'hiver en Afrique occidentale sub-saharienne. Cette espèce est généralement plutôt active au crépuscule et la nuit.

RÉGIME ALIMENTAIRE :

Alimentation variée, composée d'alevins, d'amphibiens puis de nombreux insectes aquatiques.

HABITAT

Le Bihoreau occupe de préférence les abords des cours d'eau naturels ou peu aménagés bordés d'importantes ripisylves. Iles, îlots et bras morts sont les biotopes les plus favorables. L'espèce fréquente également les zones d'étangs peu profonds et les marais doux. Pour se reproduire, le Bihoreau niche en colonie, généralement dans des boisements inondés, souvent en compagnie d'autres espèces de hérons.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

A l'échelle mondiale, l'espèce est largement répartie et occupe toutes les zones tropicales et tempérées, sauf l'Australie.

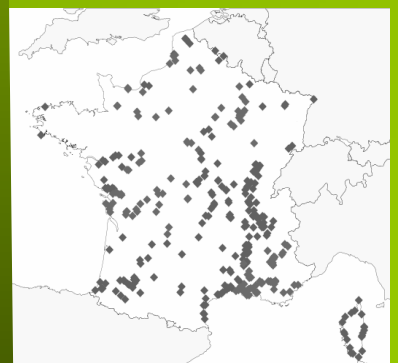
En Europe, les pays abritant les populations nicheuses les plus importantes sont l'Italie, la Russie, la Roumanie, la Hongrie et la France. Les Pays-Bas, où il niche de manière irrégulière, constituent la limite nord de répartition.

En France, l'espèce est présente de façon discontinue dans les marais arrière-littoraux atlantiques mais les populations les plus abondantes se situent dans les vallées du Rhône, de la Loire amont et surtout de la Garonne. L'espèce ne niche pas dans le tiers septentrional de la France.

STATUTS EUROPEEN, NATIONAL ET RÉGIONAL

Le statut de conservation du Bihoreau est défavorable en Europe. L'espèce y est considérée en déclin dans la plupart des pays, sauf en Italie et en France. La population est estimée à 42 000-59 000 couples.

Avec 3 900 couples recensés en 2000, la France héberge 7 à 10 % de la population européenne. Après avoir connu un déclin au début des années 1970, la population augmente depuis une vingtaine d'années. Les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine hébergent 60 % de l'effectif national. Seuls 45 couples se reproduisent en Poitou-Charentes, dont 40 en Charente-Maritime.



Carte de répartition du Bihoreau gris



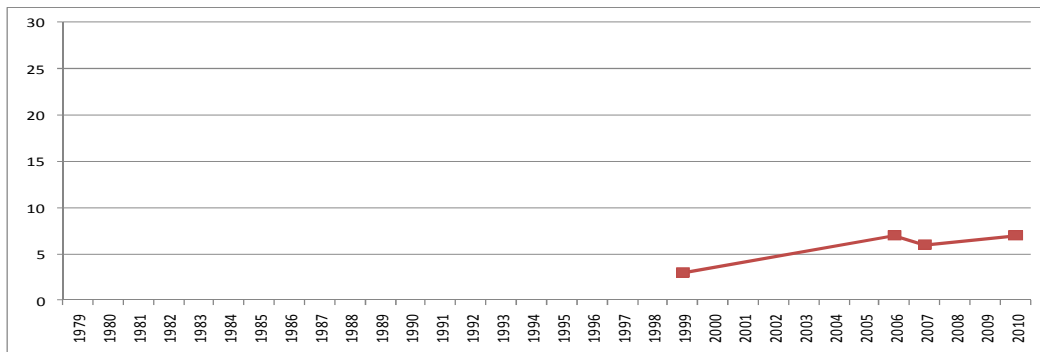
ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE NATURA 2000 MARAIS ET ESTUAIRE DE LA SEUDRE, ILE D'OLÉRON

ETAT DES POPULATIONS

La première preuve de nidification de l'espèce sur le site fut collectée en 1999, dans la héronnière d'Artouan (3 nids). Depuis, la population a dû changer trois fois de site de reproduction du fait de coupes forestières et de dérangements intervenus durant la période de reproduction.

Avec 7 nids en 2010, concentrés dans une seule colonie mixte de hérons, la population demeure excessivement fragile et menacée.

Le statut régional de l'espèce, qui le classe en danger, implique un intérêt primordial à la conservation de l'espèce.



STATUT DE CONSERVATION

Défavorable : moins de 10 couples nicheurs en un unique site.

FACTEURS AGISSANT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION :

FACTEURS FAVORABLES

- Présence de boisements denses, idéalement inondés ;
- Présence de héronnières mixtes qui présentent un attrait important pour l'espèce et favorisent le cantonnement des oiseaux ;
- Présence de bassins, de canaux aux berges végétalisées permettant aux oiseaux de se dissimuler en phase de chasse.

FACTEURS DEFAVORABLES

- Destruction des sites de reproduction par des coupes de bois ;
- Dérangement des colonies en période de reproduction ;
- Elimination de la végétation en bordure de canaux et de bassins, notamment ceux alimentés en eau douce ;
- Mitage des boisements par des installations touristiques ou des habitations temporaires ;
- Présence de lignes électriques potentiellement dangereuses (risque de collision durant les déplacements nocturnes).

OBJECTIFS DE GESTION ET DE CONSERVATION

- Garantir la pérennité et la quiétude des colonies de reproduction (absence de coupes de bois dans les colonies, absence de dérangement, absence de mitage par des implantations temporaires de type caravane ou cabanes) ;
- Maintenir des canaux et des bassins bordés de végétation, notamment arbustive ;
- Matérialiser les lignes électriques dangereuses par des spirales ;
- Favoriser la présence de bassins d'eau douce riches en végétation.

MESURE DE PROTECTION ACTUELLE

Néant.

BIBLIOGRAPHIE :

LPO, suivis des ardéidés nicheurs de Charente-Maritime. Cahiers d'habitats Natura 2000.
Marion L., 2010— *Recensement national des hérons coloniaux de France en 2007*. Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire – Direction générale de l'Aménagement, du logement et de la nature – Direction de l'eau et de la biodiversité. SESLG-CNRS-Université Rennes1-MNHN, 85 p.



Les jeunes bihoreaux gris quittent souvent le nid avant de savoir voler. Leur plumage brun les dissimule dans la végétation.

Crédits photographiques :

Xavier REBEYRAT, Philippe JOURDE et Sébastien BRUNET (LPO)

Réalisation :

Philippe JOURDE et Xavier REBEYRAT
©SEPN LPO